

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

Comédie

ACTEURS

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.
ORONTE.
JULIE, fille d'Oronte.
NÉRINE, femme d'intrigue.
LUCETTE, feinte Gasconne.
ÉRASTE, amant de Julie.
SBRIGANI, Napolitain, homme d'intrigue.
PREMIER MÉDECIN.
SECOND MÉDECIN.
L'APOTHICAIRE.
UN PAYSAN.
UNE PAYSANNE.
PREMIER MUSICIEN.
SECOND MUSICIEN.
PREMIER AVOCAT.
SECOND AVOCAT.
PREMIER SUISSE.
SECOND SUISSE.
UN EXEMPT.
DEUX ARCHERS.
PLUSIEURS MUSICIENS, JOUEURS D'INSTRUMENTS, ET DANSEURS.

La scène est à Paris.

L'ouverture se fait par Éraste, qui conduit un grand concert de voix et d'instruments, pour une sérénade, dont les paroles chantées par trois voix en manière de dialogue, sont faites sur le sujet de la comédie, et expriment les sentiments de deux amants, qui étant bien ensemble, sont traversés par le caprice des parents.

PREMIERE VOIX

*Répands, charmante nuit, répands sur tous les yeux,
De tes pavots la douce violence,
Et ne laisse veiller en ces aimables lieux
Que les cœurs que l'amour soumet à sa puissance.
Tes ombres et ton silence
Plus beaux que le plus beau jour,
Offrent de doux moments à soupirer d'amour.*

DEUXIEME VOIX

*Que soupirer d'amour
Est une douce chose,
Quand rien à nos vœux ne s'oppose!
À d'aimables penchants notre cœur nous dispose,
Mais on a des tyrans à qui l'on doit le jour:
Que soupirer d'amour
Est une douce chose,
Quand rien à nos vœux ne s'oppose!*

TROISIEME VOIX

*Tout ce qu'à nos vœux on oppose,
Contre un parfait amour ne gagne jamais rien;
Et pour vaincre toute chose,
Il ne faut que s'aimer bien.*

LES TROIS VOIX ensemble

*Aimons-nous donc d'une ardeur éternelle,
Les rigueurs des parents, la contrainte cruelle,
L'absence, les travaux, la fortune rebelle,
Ne font que redoubler une amitié fidèle:
Aimons-nous donc d'une ardeur éternelle,
Quand deux cœur s'aiment bien,
Tout le reste n'est rien.*

La sérénade est suivie d'une danse de deux pages, pendant laquelle quatre curieux de spectacles ayant pris querelle ensemble, mettent l'épée à la main. Après un assez agréable combat, ils sont séparés par deux Suisses, qui les ayant mis d'accord dansent avec eux, au son de tous les instruments.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

Comédie

ACTE I, SCÈNE PREMIÈRE

JULIE, ÉRASTE, NÉRINE.

JULIE.— Mon Dieu, Éraсте, gardons d'être surpris; je tremble qu'on ne nous voie ensemble; et tout serait perdu, après la défense que l'on m'a faite.

ÉRASTE.— Je regarde de tous côtés, et je n'aperçois rien.

JULIE.— Aie aussi l'œil au guet, Nérine, et prends bien garde qu'il ne vienne personne.

NÉRINE.— Reposez-vous sur moi, et dites hardiment ce que vous avez à vous dire.

JULIE.— Avez-vous imaginé pour notre affaire quelque chose de favorable? et croyez-vous, Éraсте, pouvoir venir à bout de détourner ce fâcheux mariage que mon père s'est mis en tête?

ÉRASTE.— Au moins y travaillons-nous fortement; et déjà nous avons préparé un bon nombre de batteries pour renverser ce dessein ridicule.

NÉRINE.— Par ma foi, voilà votre père.

JULIE.— Ah séparons-nous vite.

NÉRINE.— Non, non, non, ne bougez, je m'étais trompée.

JULIE.— Mon Dieu, Nérine, que tu es sottе, de nous donner de ces frayeurs!

ÉRASTE.— Oui, belle Julie, nous avons dressé pour cela quantité de machines¹, et nous ne feignons point de² mettre tout en usage, sur la permission que vous m'avez donnée. Ne nous demandez point tous les ressorts que nous ferons jouer, vous en aurez le divertissement; et comme aux comédies, il est bon de vous laisser le plaisir de la surprise, et de ne vous avertir point de tout ce qu'on vous fera voir; c'est assez de vous dire que nous avons en main divers stratagèmes tous prêts à produire dans l'occasion, et que l'ingénieuse Nérine et l'adroit Sbrigani entreprennent l'affaire.

NÉRINE.— Assurément. Votre père se moque-t-il de vouloir vous anger³ de son avocat de Limoges, Monsieur de Pourceaugnac, qu'il n'a vu de sa vie, et qui vient par le coche vous enlever à notre barbe? Faut-il que trois ou quatre mille écus de plus, sur la parole de votre oncle⁴, lui fassent rejeter un amant qui vous agrée? Et une personne comme vous, est-elle faite pour un Limosin? S'il a envie de se marier, que ne prend-il une Limosine, et ne laisse-t-il en repos les chrétiens? Le seul nom de Monsieur de Pourceaugnac m'a mis dans une colère effroyable. J'enrage de Monsieur de Pourceaugnac. Quand il n'y aurait que ce nom-là, Monsieur de Pourceaugnac, j'y brûlerai mes livres⁵, ou je romprai ce mariage, et vous ne serez point Madame de Pourceaugnac. Pourceaugnac! Cela se peut-il souffrir? Non, Pourceaugnac est une chose que je ne saurais supporter, et nous lui jouerons tant de pièces⁶, nous lui ferons

1 *Machines*: stratagèmes.

2 *Nous ne feignons point de*: nous ne craignons point de, nous n'hésitons pas à...

3 *Anger*: fournir, pourvoir, embarrasser.

4 *Sur la parole de votre oncle*: aux dires de votre oncle.

5 *J'y brûlerai mes livres*: «On dit: je viendrai à bout de cette affaire ou j'y brûlerai mes livres pour dire: je la veux poursuivre avec la dernière opiniâtreté» (Dictionnaire de Furetière, 1690).

6 *Une pièce*: une farce, un tour, un affront.

tant de niches sur niches, que nous renverrons à Limoges Monsieur de Pourceaugnac.

ÉRASTE.— Voici notre subtil Napolitain, qui nous dira des nouvelles.

SCÈNE II

SBRIGANI, JULIE, ÉRASTE, NÉRINE.

SBRIGANI.— Monsieur, votre homme arrive, je l'ai vu à trois lieues d'ici, où a couché le coche; et dans la cuisine où il est descendu pour déjeuner, je l'ai étudié une bonne grosse demie heure, et je le sais déjà par cœur. Pour sa figure, je ne veux point vous en parler, vous verrez de quel air la nature l'a dessiné⁷, et si l'ajustement qui l'accompagne y répond comme il faut; mais pour son esprit, je vous avertis par avance qu'il est des plus épais qui se fassent; que nous trouvons en lui une matière tout à fait disposée pour ce que nous voulons, et qu'il est homme enfin à donner dans tous les panneaux qu'on lui présentera.

ÉRASTE.— Nous dis-tu vrai?

SBRIGANI.— Oui, si je me connais en gens.

NÉRINE.— Madame, voilà un illustre, votre affaire ne pouvait être mise en de meilleures mains, et c'est le héros de notre siècle pour les exploits dont il s'agit: un homme qui vingt fois en sa vie pour servir ses amis, a généreusement affronté les galères; qui au péril de ses bras et de ses épaules⁸, sait mettre noblement à fin les aventures les plus difficiles; et qui, tel que vous le voyez, est exilé de son pays pour je ne sais combien d'actions honorables qu'il a généreusement entreprises.

SBRIGANI.— Je suis confus des louanges dont vous m'honorez, et je pourrais vous en donner avec plus de justice sur les merveilles de votre vie; et principalement sur la gloire que vous acquîtes, lorsqu'avec tant d'honnêteté vous pipâtes⁹ au jeu, pour douze mille écus, ce jeune seigneur étranger que l'on mena chez vous; lorsque vous fîtes galamment ce faux contrat qui ruina toute une famille; lorsqu'avec tant de grandeur d'âme vous sûtes nier le dépôt qu'on vous avait confié; et que si généreusement on vous vit prêter votre témoignage à faire pendre ces deux personnes qui ne l'avaient pas mérité.

NÉRINE.— Ce sont petites bagatelles qui ne valent pas qu'on en parle, et vos éloges me font rougir.

SBRIGANI.— Je veux bien épargner votre modestie; laissons cela; et pour commencer notre affaire, allons vite joindre notre provincial, tandis que de votre côté vous nous tiendrez prêts au besoin les autres acteurs de la comédie.

ÉRASTE.— Au moins, Madame, souvenez-vous de votre rôle; et pour mieux couvrir notre jeu, feignez, comme on vous a dit, d'être la plus contente du monde des résolutions de votre père.

JULIE.— S'il ne tient qu'à cela, les choses iront à merveille.

ÉRASTE.— Mais, belle Julie, si toutes nos machines venaient à ne pas réussir?

JULIE.— Je déclarerai à mon père mes véritables sentiments.

ÉRASTE.— Et si, contre vos sentiments il s'obstinait à son dessein?

⁷ Le texte original porte exactement: *La nature l'a desseignée*. (Au XVII^e siècle, on confond *dessin* et *dessein*, *dessiner* et *desseiner* ou *desseigner*.)

⁸ *Ses bras* risquent de ramer aux galères, et *ses épaules* d'être marquées au fer rouge.

⁹ *Piper*: «tromper, et particulièrement au jeu» (Dictionnaire de Furetière, 1690).

JULIE.— Je le menacerais de me jeter dans un convent¹⁰.

ÉRASTE.— Mais si malgré tout cela il voulait vous forcer à ce mariage?

JULIE.— Que voulez-vous que je vous dise?

ÉRASTE.— Ce que je veux que vous me disiez?

JULIE.— Oui.

ÉRASTE.— Ce qu'on dit quand on aime bien.

JULIE.— Mais quoi?

ÉRASTE.— Que rien ne pourra vous contraindre, et que malgré tous les efforts d'un père, vous me promettez d'être à moi.

JULIE.— Mon Dieu, Éraste, contentez-vous de ce que je fais maintenant, et n'allez point tenter sur l'avenir les résolutions de mon cœur¹¹; ne fatiguez point mon devoir par les propositions d'une fâcheuse extrémité dont peut-être n'aurons-nous pas besoin¹²; et s'il y faut venir, souffrez au moins que j'y sois entraînée par la suite des choses.

ÉRASTE.— Eh bien...

SBRIGANI.— Ma foi, voici notre homme, songeons à nous.

NÉRINE.— Ah comme il est bâti!

SCÈNE III

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC *se tourne du côté d'où il vient, comme parlant à des gens qui le suivent*, SBRIGANI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Hé bien, quoi? qu'est-ce? qu'y a-t-il? Au diantre¹³ soit la sotte ville, et les sottes gens qui y sont: ne pouvoir faire un pas sans trouver des nigauds qui vous regardent, et se mettent à rire! Eh, Messieurs les badauds, faites vos affaires, et laissez passer les personnes sans leur rire au nez. Je me donne au diable, si je ne baille un coup de poing au premier que je verrai rire.

SBRIGANI.— Qu'est-ce que c'est, Messieurs? que veut dire cela? à qui en avez-vous? faut-il se moquer ainsi des honnêtes étrangers qui arrivent ici?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Voilà un homme raisonnable, celui-là.

SBRIGANI.— Quel procédé est le vôtre? et qu'avez-vous à rire?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Fort bien.

SBRIGANI.— Monsieur a-t-il quelque chose de ridicule en soi?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui.

¹⁰ Au XVII^e siècle, on écrit toujours *convent*, mais on prononce *couvent*, comme aujourd'hui.

¹¹ *N'allez point tenter*: ne cherchez pas à éprouver ma résolution par des suppositions sur l'avenir.

¹² *Ne fatiguez point mon devoir...*: Cessez de faire sans relâche allusion à mon devoir de fille en imaginant des choses extrêmes, dont peut-être nous n'aurons pas besoin.

¹³ *Au diantre*: au diable.

SBRIGANI.— Est-il autrement que les autres?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Suis-je tortu¹⁴, ou bossu?

SBRIGANI.— Apprenez à connaître les gens.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'est bien dit.

SBRIGANI.— Monsieur est d'une mine à respecter.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Cela est vrai.

SBRIGANI.— Personne de condition.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui, gentilhomme limosin.

SBRIGANI.— Homme d'esprit.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Qui a étudié en droit.

SBRIGANI.— Il vous fait trop d'honneur, de venir dans votre ville.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Sans doute.

SBRIGANI.— Monsieur n'est point une personne à faire rire.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Assurément.

SBRIGANI.— Et quiconque rira de lui, aura affaire à moi.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Monsieur, je vous suis infiniment obligé.

SBRIGANI.— Je suis fâché, Monsieur, de voir recevoir de la sorte une personne comme vous, et je vous demande pardon pour la ville.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je suis votre serviteur.

SBRIGANI.— Je vous ai vu ce matin, Monsieur, avec le coche, lorsque vous avez déjeuné; et la grâce avec laquelle vous mangiez votre pain, m'a fait naître d'abord de l'amitié pour vous: et comme je sais que vous n'êtes jamais venu en ce pays, et que vous y êtes tout neuf, je suis bien aise de vous avoir trouvé, pour vous offrir mon service à cette arrivée, et vous aider à vous conduire parmi ce peuple, qui n'a pas parfois pour les honnêtes gens toute la considération qu'il faudrait.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'est trop de grâce que vous me faites.

SBRIGANI.— Je vous l'ai déjà dit; du moment que je vous ai vu, je me suis senti pour vous de l'inclination.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je vous suis obligé.

SBRIGANI.— Votre physionomie m'a plu.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ce m'est beaucoup d'honneur.

SBRIGANI.— J'y ai vu quelque chose d'honnête.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je suis votre serviteur.

14 *Tortu*: tordu.

SBRIGANI.— Quelque chose d'aimable.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah, ah.

SBRIGANI.— De gracieux.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah, ah.

SBRIGANI.— De doux.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah, ah.

SBRIGANI.— De majestueux.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah, ah.

SBRIGANI.— De franc.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah, ah.

SBRIGANI.— Et de cordial.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah, ah.

SBRIGANI.— Je vous assure que je suis tout à vous.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je vous ai beaucoup d'obligation.

SBRIGANI.— C'est du fond du cœur que je parle.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je le crois.

SBRIGANI.— Si j'avais l'honneur d'être connu de vous, vous sauriez que je suis un homme tout à fait sincère.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je n'en doute point.

SBRIGANI.— Ennemi de la fourberie.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— J'en suis persuadé.

SBRIGANI.— Et qui n'est pas capable de déguiser ses sentiments.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'est ma pensée.

SBRIGANI.— Vous regardez mon habit qui n'est pas fait comme les autres; mais je suis originaire de Naples, à votre service, et j'ai voulu conserver un peu et la manière de s'habiller, et la sincérité de mon pays.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'est fort bien fait: pour moi, j'ai voulu me mettre à la mode de la cour pour la campagne¹⁵.

SBRIGANI.— Ma foi, cela vous va mieux qu'à tous nos courtisans.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'est ce que m'a dit mon tailleur; l'habit est propre¹⁶ et

¹⁵ *Me mettre à la mode de la cour pour la campagne*: me faire faire à la mode de la cour un habit de campagne, c'est-à-dire de voyage.

¹⁶ *Propre*: élégant. On sait, par l'acte notarié* qui dresse l'inventaire après décès de Molière, que le costume* dans lequel il jouait Pourceaugnac était de couleurs criardes qui

riche, et il fera du bruit ici.

SBRIGANI.— Sans doute. N'irez-vous pas au Louvre?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Il faudra bien aller faire ma cour.

SBRIGANI.— Le Roi sera ravi de vous voir.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je le crois.

SBRIGANI.— Avez-vous arrêté un logis?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Non, j'allais en chercher un.

SBRIGANI.— Je serai bien aise d'être avec vous pour cela, et je connais tout ce pays-ci.

SCÈNE IV

ÉRASTE, SBRIGANI, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

ÉRASTE.— Ah qu'est-ce ci¹⁷! que vois-je! Quelle heureuse rencontre! Monsieur de Pourceaugnac! que je suis ravi de vous voir! Comment? il semble que vous ayez peine à me reconnaître?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Monsieur, je suis votre serviteur.

ÉRASTE.— Est-il possible que cinq ou six années m'aient ôté de votre mémoire? et que vous ne reconnaissiez pas le meilleur ami de toute la famille des Pourceaugnac?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Pardonnez-moi. (*À Sbrigani.*) Ma foi, je ne sais qui il est.

ÉRASTE.— Il n'y a pas un Pourceaugnac à Limoges que je ne connaisse depuis le plus grand jusques au plus petit; je ne fréquentais qu'eux dans le temps que j'y étais, et j'avais l'honneur de vous voir presque tous les jours.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'est moi qui l'ai reçu¹⁸, Monsieur.

ÉRASTE.— Vous ne vous remettez point mon visage?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Si fait. (*À Sbrigani.*) Je ne le connais point.

ÉRASTE.— Vous ne vous ressouvenez pas que j'ai eu le bonheur de boire avec vous je ne sais combien de fois¹⁹?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Excusez-moi. (*À Sbrigani.*) Je ne sais ce que c'est.

ÉRASTE.— Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Petit-Jean?

ÉRASTE.— Le voilà. Nous allions le plus souvent ensemble chez lui nous réjouir. Comment est-ce que vous nommez à Limoges ce lieu où l'on se promène?

juraient ensemble: «Haut-de-chausses de damas rouge, garni de dentelle, un justaucorps de velours bleu, garni d'or faux, un ceinturon à frange, des jarretières vertes, un chapeau gris garni d'une plume verte [...], et un manteau de taffetas aurore.»

17 *Ci*: forme abrégée de *ici*.

18 *C'est moi qui l'ai reçu*: qui ai reçu l'honneur.

19 VAR. le bonheur de boire je ne sais combien de fois avec vous? (1682).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Le cimetière des Arènes?

ÉRASTE.— Justement; c'est où je passais de si douces heures à jouir de votre agréable conversation. Vous ne vous remettez pas tout cela?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Excusez-moi, je me le remets. (*À Sbrigani.*) Diable emporte, si je m'en souviens.

SBRIGANI.— Il y a cent choses comme cela qui passent de la tête.

ÉRASTE.— Embrassez-moi donc, je vous prie, et resserrons les nœuds de notre ancienne amitié.

SBRIGANI.— Voilà un homme qui vous aime fort.

ÉRASTE.— Dites-moi un peu des nouvelles de toute la parenté: comment se porte Monsieur votre... là... qui est si honnête homme?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Mon frère le consul?

ÉRASTE.— Oui.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Il se porte le mieux du monde.

ÉRASTE.— Certes j'en suis ravi. Et celui qui est de si bonne humeur? là... Monsieur votre...?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Mon cousin l'assesseur²⁰?

ÉRASTE.— Justement.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Toujours gai et gaillard.

ÉRASTE.— Ma foi, j'en ai beaucoup de joie. Et Monsieur votre oncle? le....

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je n'ai point d'oncle.

ÉRASTE.— Vous en aviez pourtant en ce temps-là...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Non, rien qu'une tante.

ÉRASTE.— C'est ce que je voulais dire, Madame votre tante; comment se porte-t-elle?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Elle est morte depuis six mois.

ÉRASTE.— Hélas la pauvre femme! elle était si bonne personne.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Nous avons aussi mon neveu le chanoine, qui a pensé mourir de la petite vérole.

ÉRASTE.— Quel dommage ç'aurait été!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Le connaissez-vous aussi?

ÉRASTE.— Vraiment si je le connais! Un grand garçon bien fait.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Pas des plus grands.

²⁰ Il y avait à Limoges un assesseur adjoint au Premier Président du Présidial et un assesseur adjoint au juge qui présidait la juridiction consulaire.

ÉRASTE.— Non, mais de taille bien prise.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Eh oui.

ÉRASTE.— Qui est votre neveu...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui.

ÉRASTE.— Fils de votre frère et de votre sœur²¹...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Justement.

ÉRASTE.— Chanoine de l'église de... comment l'appellez-vous?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— De Saint-Etienne.

ÉRASTE.— Le voilà, je ne connais autre.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Il dit toute la parenté²².

SBRIGANI.— Il vous connaît plus que vous ne croyez.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— À ce que je vois, vous avez demeuré longtemps dans notre ville?

ÉRASTE.— Deux ans entiers.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vous étiez donc là quand mon cousin l'élu, fit tenir son enfant à Monsieur notre gouverneur²³?

ÉRASTE.— Vraiment oui, j'y fus convié des premiers.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Cela fut galant.

ÉRASTE.— Très galant²⁴.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'était un repas bien troussé.

ÉRASTE.— Sans doute.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vous vîtes donc aussi la querelle que j'eus avec ce gentilhomme périgordin?

ÉRASTE.— Oui.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Parbleu il trouva à qui parler.

ÉRASTE.— Ah, ah!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son fait.

²¹ VAR. Fils de votre frère ou de votre sœur. (1682). Au XVII^e siècle, *frère* signifie aussi *beau-frère*, comme *sœur*, qui signifie également *belle-sœur*.

²² VAR. Il dit toute ma parenté (1682).

²³ *Tenir un enfant*, c'est être son parrain; c'est donc un honneur enviable que le Gouverneur de la province (qui n'a plus qu'un rôle honorifique, mais qui est un grand, voire un très grand seigneur) a fait à un simple élu (officier royal subalterne qui répartit les tailles et les aides, et qui juge les différends relatifs à ces impôts).

²⁴ VAR. Très galant, oui. (1682).

ÉRASTE.— Assurément. Au reste, je ne prétends pas²⁵ que vous preniez d'autre logis que le mien.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je n'ai garde de...

ÉRASTE.— Vous moquez-vous? Je ne souffrirai point du tout que mon meilleur ami soit autre part que dans ma maison.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ce serait vous...

ÉRASTE.— Non: le diable m'emporte²⁶, vous logerez chez moi.

SBRIGANI.— Puisqu'il le veut obstinément, je vous conseille d'accepter l'offre.

ÉRASTE.— Où sont vos hardes?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je les ai laissées avec mon valet où je suis descendu.

ÉRASTE.— Envoyons-les quérir par quelqu'un.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Non: je lui ai défendu de bouger, à moins que j'y fusse moi-même, de peur de quelque fourberie.

SBRIGANI.— C'est prudemment avisé.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ce pays-ci est un peu sujet à caution.

ÉRASTE.— On voit les gens d'esprit en tout.

SBRIGANI.— Je vais accompagner Monsieur, et le ramènerai où vous voudrez.

ÉRASTE.— Oui, je serai bien aise de donner quelques ordres, et vous n'avez qu'à revenir à cette maison-là.

SBRIGANI.— Nous sommes à vous tout à l'heure.

ÉRASTE.— Je vous attends avec impatience.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Voilà une connaissance où je ne m'attendais point.

SBRIGANI.— Il a la mine d'être honnête homme.

ÉRASTE, *seul*.— Ma foi, Monsieur de Pourceaugnac, nous vous en donnerons de toutes les façons; les choses sont préparées, et je n'ai qu'à frapper²⁷.

SCÈNE V

L'APOTHICAIRE, ÉRASTE.

ÉRASTE.— Je crois, Monsieur, que vous êtes le médecin à qui l'on est venu parler de ma part.

L'APOTHICAIRE.— Non, Monsieur, ce n'est pas moi qui suis le médecin; à moi n'appartient pas cet honneur, et je ne suis qu'apothicaire, apothicaire indigne, pour vous servir.

ÉRASTE.— Et Monsieur le médecin est-il à la maison?

25 *Je ne prétends pas*: je n'entends pas, je ne veux pas.

26 VAR. Non: vous avez beau faire... (1682).

27 VAR. et je n'ai qu'à frapper. Holà. (1682).

L'APOTHICAIRE.— Oui, il est là embarrassé à expédier quelques malades, et je vais lui dire que vous êtes ici.

ÉRASTE.— Non, ne bougez: j'attendrai qu'il ait fait; c'est pour lui mettre entre les mains certain parent que nous avons, dont on lui a parlé, et qui se trouve attaqué de quelque folie, que nous serions bien aises qu'il pût guérir avant que de le marier.

L'APOTHICAIRE.— Je sais ce que c'est, je sais ce que c'est, et j'étais avec lui quand on lui a parlé de cette affaire. Ma foi, ma foi, vous ne pouviez pas vous adresser à un médecin plus habile; c'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu²⁸; et qui, quand on devrait crever, ne démordrait pas d'un *iota* des règles des anciens. Oui, il suit toujours le grand chemin, le grand chemin, et ne va point chercher midi à quatorze heures; et pour tout l'or du monde, il ne voudrait pas avoir guéri une personne avec d'autres remèdes que ceux que la Faculté permet.

ÉRASTE.— Il fait fort bien; un malade ne doit point vouloir guérir, que la Faculté n'y consente.

L'APOTHICAIRE.— Ce n'est pas parce que nous sommes grands amis, que j'en parle; mais il y a plaisir, il y a plaisir d'être son malade; et j'aimerais mieux mourir de ses remèdes, que de guérir de ceux d'un autre: car, quoi qu'il puisse arriver, on est assuré que les choses sont toujours dans l'ordre; et quand on meurt sous sa conduite, vos héritiers n'ont rien à vous reprocher.

ÉRASTE.— C'est une grande consolation pour un défunt.

L'APOTHICAIRE.— Assurément; on est bien aise au moins d'être mort méthodiquement²⁹. Au reste, il n'est pas de ces médecins qui marchandent³⁰ les maladies; c'est un homme expéditif, expéditif, qui aime à dépêcher ses malades; et quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vite du monde.

ÉRASTE.— En effet, il n'est rien tel que de sortir promptement d'affaire.

L'APOTHICAIRE.— Cela est vrai, à quoi bon tant barguigner³¹ et tant tourner autour du pot? Il faut savoir vite le court ou le long³² d'une maladie.

ÉRASTE.— Vous avez raison.

L'APOTHICAIRE.— Voilà déjà trois de mes enfants dont il m'a fait l'honneur de conduire la maladie, qui sont morts en moins de quatre jours, et qui entre les mains d'un autre, auraient languie plus de trois mois.

ÉRASTE.— Il est bon d'avoir des amis comme cela.

L'APOTHICAIRE.— Sans doute. Il ne me reste que deux enfants³³ dont il prend soin comme des siens; il les traite et gouverne à sa fantaisie, sans que je me mêle de rien; et le plus souvent, quand je reviens de la ville, je suis tout étonné que je les trouve saignés ou purgés par

28 *Ma croix de par Dieu*: «une croix qui est au-devant de l'alphabet du livre où l'on apprend aux enfants à connaître leurs lettres. On le dit aussi de l'alphabet même et du livre qui le contient» (Dictionnaire de Furetière, 1690).

29 *Méthodiquement*: en suivant les règles de la médecine méthodique, c'est-à-dire officielle, par opposition à celle des *empiriques* ou des *chimistes*, des charlatans en somme.

30 *Qui marchandent*: qui ménagent (en hésitant à agir).

31 *Barguigner*: balancer, hésiter.

32 *Savoir le court ou le long*: «connaître toutes les particularités» (Dictionnaire de Furetière, 1690).

33 VAR. Il ne me reste plus que deux enfants (1682).

son ordre.

ÉRASTE.— Voilà des soins fort obligeants³⁴.

L'APOTHICAIRE.— Le voici, le voici, le voici qui vient.

SCÈNE VI

PREMIER MÉDECIN, UN PAYSAN, UNE PAYSANNE, ÉRASTE, L'APOTHICAIRE.

LE PAYSAN.— Monsieur, il n'en peut plus, et il dit qu'il sent dans la tête les plus grandes douleurs du monde.

PREMIER MÉDECIN.— Le malade est un sot, d'autant plus que dans la maladie dont il est attaqué, ce n'est pas la tête, selon Galien³⁵, mais la rate, qui lui doit faire mal.

LE PAYSAN.— Quoi que c'en soit, Monsieur, il a toujours avec cela son cours de ventre depuis six mois.

PREMIER MÉDECIN.— Bon, c'est signe que le dedans se dégage. Je l'irai visiter dans deux ou trois jours; mais s'il mourait avant ce temps-là, ne manquez pas de m'en donner avis, car il n'est pas de la civilité, qu'un médecin visite un mort.

LA PAYSANNE.— Mon père, Monsieur, est toujours malade de plus en plus.

PREMIER MÉDECIN.— Ce n'est pas ma faute; je lui donne des remèdes, que ne guérit-il? Combien a-t-il été saigné de fois?

LA PAYSANNE.— Quinze, Monsieur, depuis vingt jours.

PREMIER MÉDECIN.— Quinze fois saigné?

LA PAYSANNE.— Oui.

PREMIER MÉDECIN.— Et il ne guérit point?

LA PAYSANNE.— Non, Monsieur.

PREMIER MÉDECIN.— C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang. Nous le ferons purger autant de fois, pour voir si elle n'est pas dans les humeurs; et si rien ne nous réussit, nous l'enverrons aux bains.

L'APOTHICAIRE.— Voilà le fin cela, voilà le fin de la médecine.

ÉRASTE.— C'est moi, Monsieur, qui vous ai envoyé parler ces jours passés pour un parent un peu troublé d'esprit, que je veux vous donner chez vous, afin de le guérir avec plus de commodité, et qu'il soit vu de moins de monde.

PREMIER MÉDECIN.— Oui, Monsieur, j'ai déjà disposé tout, et promets d'en avoir tous les soins imaginables.

ÉRASTE.— Le voici³⁶.

PREMIER MÉDECIN.— La conjoncture est tout à fait heureuse, et j'ai ici un Ancien de mes

³⁴ VAR. Voilà les plus obligeants soins du monde (1682).

³⁵ *Galien* (II^e siècle de notre ère) est, avec Hippocrate (V^e siècle avant notre ère), la plus grande autorité de la médecine* universitaire (ou méthodique) du XVII^e siècle.

³⁶ VAR. Le voici fort à propos (1682)

amis avec lequel je serai bien aise de consulter sa maladie.

SCÈNE VII

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, ÉRASTE, PREMIER MÉDECIN, L'APOTHICAIRE.

ÉRASTE.— Une petite affaire m'est survenue, qui m'oblige à vous quitter; mais voilà une personne entre les mains de qui je vous laisse, qui aura soin pour moi de vous traiter du mieux qu'il lui sera possible.

PREMIER MÉDECIN.— Le devoir de ma profession m'y oblige, et c'est assez que vous me chargiez de ce soin.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'est son maître d'hôtel, sans doute³⁷, et il faut que ce soit un homme de qualité.

PREMIER MÉDECIN.— Oui, je vous assure que je traiterai Monsieur méthodiquement, et dans toutes les régularités de notre art.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Mon Dieu, il ne me faut point tant de cérémonies, et je ne viens pas ici pour incommoder.

PREMIER MÉDECIN.— Un tel emploi ne me donne que de la joie.

ÉRASTE.— Voilà toujours six pistoles³⁸ d'avance, en attendant ce que j'ai promis.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Non, s'il vous plaît, je n'entends pas que vous fassiez de dépense, et que vous envoyiez rien acheter pour moi.

ÉRASTE.— Mon Dieu, laissez faire, ce n'est pas pour ce que vous pensez.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je vous demande de ne me traiter qu'en ami.

ÉRASTE.— C'est ce que je veux faire. (*Bas au médecin.*) Je vous recommande surtout de ne le point laisser sortir de vos mains, car parfois il veut s'échapper.

PREMIER MÉDECIN.— Ne vous mettez pas en peine.

ÉRASTE, à *Monsieur de Pourceaugnac*.— Je vous prie de m'excuser, de l'incivilité que je commets.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vous vous moquez, et c'est trop de grâce que vous me faites.

SCÈNE VIII

PREMIER MÉDECIN, SECOND MÉDECIN, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, L'APOTHICAIRE.

PREMIER MÉDECIN.— Ce m'est beaucoup d'honneur, Monsieur, d'être choisi pour vous rendre service.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je suis votre serviteur.

PREMIER MÉDECIN.— Voici un habile homme, mon confrère, avec lequel je vais consulter la manière dont nous vous traiterons.

³⁷ VAR. C'est son maître d'hôtel, sans doute, et il faut que... (1682).

³⁸ VAR. dix pistoles (1682).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Il ne faut point tant de façons, vous dis-je, et je suis homme à me contenter de l'ordinaire.

PREMIER MÉDECIN.— Allons, des sièges.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Voilà, pour un jeune homme, des domestiques bien lugubres!

PREMIER MÉDECIN.— Allons, Monsieur, prenez votre place, Monsieur.

Lorsqu'ils sont assis, les deux Médecins lui prennent chacun une main, pour lui tâter le pouls.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *présentant ses mains*.— Votre très humble valet. (*Voyant qu'ils lui tâtent le pouls.*) Que veut dire cela?

PREMIER MÉDECIN.— Mangez-vous bien, Monsieur?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui, et bois encore mieux.

PREMIER MÉDECIN.— Tant pis; cette grande appétition du froid³⁹ et de l'humide, est une indication de la chaleur et sécheresse qui est au dedans. Dormez-vous fort?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui, quand j'ai bien soupé.

PREMIER MÉDECIN.— Faites-vous des songes?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Quelquefois.

PREMIER MÉDECIN.— De quelle nature sont-ils?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— De la nature des songes. Quelle diable de conversation est-ce là?

PREMIER MÉDECIN.— Vos déjections, comment sont-elles?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ma foi, je ne comprends rien à toutes ces questions, et je veux plutôt boire un coup.

PREMIER MÉDECIN.— Un peu de patience, nous allons raisonner sur votre affaire devant vous, et nous le ferons en français, pour être plus intelligibles.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Quel grand raisonnement faut-il pour manger un morceau?

PREMIER MÉDECIN.— Comme ainsi soit⁴⁰ qu'on ne puisse guérir une maladie, qu'on ne la connaisse parfaitement, et qu'on ne la puisse parfaitement connaître, sans en bien établir l'idée particulière et la véritable espèce, par ses signes diagnostiques et pronostiques⁴¹; vous me permettez, Monsieur notre Ancien, d'entrer en considération de la maladie dont il s'agit, avant que de toucher à la thérapeutique et aux remèdes qu'il nous conviendra faire pour la parfaite curation d'icelle. Je dis donc, Monsieur, avec votre permission, que notre malade ici présent, est malheureusement attaqué, affecté, possédé, travaillé de cette sorte de folie que nous nommons fort bien, mélancolie hypocondriaque, espèce de folie très fâcheuse, et qui ne demande pas moins qu'un Esculape comme vous, consommé dans notre art; vous, dis-je, qui avez blanchi, comme on dit, sous le harnois, et auquel il en a tant passé par les mains de toutes les façons. Je l'appelle mélancolie hypocondriaque, pour la distinguer des deux autres;

39 *Cette grande appétition du froid*: ce désir avide du froid.

40 *Comme ainsi soit*: comme c'est un principe incontestable...

41 *Signes diagnostiques*: symptômes qui permettent de poser un diagnostic; *signes pronostiques*: signes qui permettent un jugement sur l'issue de la maladie.

car le célèbre Galien établit doctement à son ordinaire trois espèces de cette maladie, que nous nommons mélancolie, ainsi appelée non seulement par les Latins, mais encore par les Grecs; ce qui est bien à remarquer pour notre affaire: la première, qui vient du propre vice du cerveau; la seconde, qui vient de tout le sang, fait et rendu atrabilaire; la troisième, appelée hypocondriaque, qui est la nôtre, laquelle procède du vice de quelque partie du bas-ventre, et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation porte au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines⁴² épaisses et crasses, dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse⁴³, et fait la maladie dont par notre raisonnement il est manifestement atteint et convaincu⁴⁴. Qu'ainsi ne soit⁴⁵, pour diagnostique incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez; cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques⁴⁶ et individuels de cette maladie, si bien marquée chez le divin vieillard Hippocrate; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude⁴⁷ du corps, menue, grêle, noire et velue, lesquels signes le dénotent très affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres; laquelle maladie par laps de temps naturalisée, envieillie, habituée, et ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, pourrait bien dégénérer, ou en manie, ou en phthisie, ou en apoplexie, ou même en fine frénésie et fureur⁴⁸. Tout ceci supposé, puisqu'une maladie bien connue est à demi guérie, car *ignoti nulla est curatio morbi*⁴⁹, il ne vous sera pas difficile de convenir des remèdes que nous devons faire à Monsieur. Premièrement, pour remédier à cette pléthore obturante, et à cette cacochymie luxuriante⁵⁰ par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement; c'est-à-dire que les saignées soient fréquentes et plantureuses: en premier lieu de la basilique, puis de la céphalique⁵¹, et même si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large, afin que le gros sang puisse sortir; et en même temps, de le purger, désopiler, et évacuer par purgatifs propres et convenables; c'est-à-dire par cholagogues, mélanogogues⁵², et *cætera*; et comme la véritable source de tout le mal est ou une humeur crasse et féculente⁵³, ou une vapeur noire et grossière qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, il est à propos ensuite qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit-lait clair, pour purifier par l'eau la féculence de l'humeur crasse, et éclaircir par le lait clair la noirceur de cette vapeur; mais avant toute chose, je trouve qu'il est bon de le réjouir par agréables conversations, chants et instruments de musique, à quoi il n'y a pas d'inconvénient de joindre des danseurs, afin que leurs mouvements, disposition⁵⁴ et agilité puissent exciter et réveiller la paresse de ses esprits engourdis, qui occasionne l'épaisseur de son sang, d'où procède la maladie. Voilà les remèdes que j'imagine, auxquels pourront être ajoutés beaucoup d'autres meilleurs par Monsieur notre maître et ancien, suivant l'expérience, jugement, lumière et suffisance qu'il s'est acquise dans

42 *Fuligines*: matières fuligineuses, comparables à la suie d'une lampe.

43 *La faculté princesse*: l'intelligence.

44 Tout ce passage [depuis *consommé dans notre art* jusqu'à *atteint et convaincu*] était sauté par la troupe de Molière en représentation.

45 *Qu'ainsi ne soit*: pour preuve irréfutable de ce que j'avance.

46 *Signes pathognomoniques*: signes distinctifs.

47 *Habitude*: «la complexion, la disposition du corps» (Dictionnaire de l'Académie, 1694).

48 La *manie* est un délire sans fièvre, la *frénésie*, un délire avec fièvre, et la *fureur*, la folie furieuse.

49 «Il n'est aucun traitement à un mal inconnu», aphorisme de Maximianus (fin du V^e-début du VI^e siècle).

50 L'excès de sang est la *pléthore*; l'excès de bile, de flegme ou d'atrabile est la *cacochymie*.

51 *La veine basilique et la veine céphalique*: deux veines importantes du bras.

52 *Cholagogues, mélanogogues*: purgatifs qui évacuent respectivement la bile et la bile noire, ou atrabile.

53 *Une humeur crasse et féculente*: une humeur épaisse et comme chargée de lie.

54 *Disposition*: adresse, légèreté.

notre art. *Dix*⁵⁵.

SECOND MÉDECIN.— À Dieu ne plaise, Monsieur, qu'il me tombe en pensée d'ajouter rien à ce que vous venez de dire: vous avez si bien discouru sur tous les signes, les symptômes et les causes de la maladie de Monsieur; le raisonnement que vous en avez fait est si docte et si beau, qu'il est impossible qu'il ne soit pas fou, et mélancolique hypocondriaque; et quand il ne le serait pas, il faudrait qu'il le devînt, pour la beauté des choses que vous avez dites, et la justesse du raisonnement que vous avez fait. Oui, Monsieur, vous avez dépeint fort graphiquement⁵⁶, *graphice depinxisti*, tout ce qui appartient à cette maladie; il ne se peut rien de plus doctement, sagement, ingénieusement conçu, pensé, imaginé, que ce que vous avez prononcé au sujet de ce mal, soit pour la diagnose, ou la prognose, ou la thérapie⁵⁷; et il ne me reste rien ici, que de féliciter Monsieur, d'être tombé entre vos mains, et de lui dire qu'il est trop heureux d'être fou, pour éprouver l'efficace et la douceur des remèdes que vous avez si judicieusement proposés: je les approuve tous, *manibus et pedibus descendo in tuam sententiam*⁵⁸. Tout ce que j'y voudrais ajouter⁵⁹, c'est de faire les saignées et les purgations en nombre impair: *numero deus impari gaudet*⁶⁰: de prendre le lait clair avant le bain; de lui composer un fronteau⁶¹ où il entre du sel; le sel est symbole de la sagesse: de faire blanchir les murailles de sa chambre, pour dissiper les ténèbres de ses esprits, *album est disgregativum visus*⁶², et de lui donner tout à l'heure un petit lavement, pour servir de prélude et d'introduction à ces judicieux remèdes, dont s'il a à guérir, il doit recevoir du soulagement. Fasse le Ciel que ces remèdes, Monsieur, qui sont les vôtres, réussissent au malade selon notre intention.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Messieurs, il y a une heure que je vous écoute. Est-ce que nous jouons ici une comédie?

PREMIER MÉDECIN.— Non, Monsieur, nous ne jouons point.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Qu'est-ce que tout ceci? et que voulez-vous dire avec votre galimatias et vos sottises?

PREMIER MÉDECIN.— Bon, dire des injures. Voilà un diagnostique⁶³ qui nous manquait pour la confirmation de son mal, et ceci pourrait bien tourner en manie.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Avec qui m'a-t-on mis ici?
Il crache deux ou trois fois.

PREMIER MÉDECIN.— Autre diagnostique: la sputation fréquente.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Laissons cela, et sortons d'ici.

55 *Dix*: j'ai dit, j'ai terminé.

56 *Graphiquement*: comme au moyen d'un dessin.

57 *Soit pour la diagnose, ou la prognose, ou la thérapie*: pour le diagnostic, le pronostic ou le traitement.

58 *Manibus et pedibus descendo in tuam sententiam*: «je me range par mes mains et mes pieds à ton avis.» Le second médecin reprend pédantesquement la formule de tradition au Sénat Romain (*pedibus eo in tuam sententiam*), où l'on se divisait en deux groupes, de côté et d'autre, pour exprimer son vote; mais il ajoute malencontreusement *manibus* (par les mains), ce qui n'a aucun sens.

59 Le texte porte: *Tout ce que j'y voudrais, c'est de...* Nous corrigeons d'après 1682.

60 *Numero deus impari gaudet*: «le dieu se plaît au nombre impair» (Virgile, *Bucoliques*, VIII, 75).

61 *Un fronteau*: un bandeau appliqué sur le front.

62 *Album est disgregativum visus*: «le blanc cause la disgrégation de la vision.» La *disgrégation* est un terme de l'optique ancienne: certaines couleurs passaient pour écarter les rayons visuels, et rendre ainsi la vision plus nette.

63 *Un diagnostique*: un symptôme.

PREMIER MÉDECIN.— Autre encore: l'inquiétude de changer de place⁶⁴.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Qu'est-ce donc que toute cette affaire? et que me voulez-vous?

PREMIER MÉDECIN.— Vous guérir, selon l'ordre qui nous a été donné.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Me guérir?

PREMIER MÉDECIN.— Oui.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Parbleu je ne suis pas malade.

PREMIER MÉDECIN.— Mauvais signe, lorsqu'un malade ne sent pas son mal.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je vous dis que je me porte bien.

PREMIER MÉDECIN.— Nous savons mieux que vous comment vous vous portez, et nous sommes médecins, qui voyons clair dans votre constitution.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Si vous êtes médecins, je n'ai que faire de vous; et je me moque de la médecine.

PREMIER MÉDECIN.— Hon, hon; voici un homme plus fou que nous ne pensons.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Mon père et ma mère n'ont jamais voulu de remèdes, et ils sont morts tous deux sans l'assistance des médecins.

PREMIER MÉDECIN.— Je ne m'étonne pas s'ils ont engendré un fils qui est insensé. Allons, procédons à la curation, et par la douceur exhalante⁶⁵ de l'harmonie, adoucissons, lénifions, et accoisons⁶⁶ l'aigreur de ses esprits, que je vois prêts à s'enflammer.

SCÈNE IX

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Que diable est-ce là? Les gens de ce pays-ci sont-ils insensés? Je n'ai jamais rien vu de tel, et je n'y comprends rien du tout.

SCÈNE X

DEUX MUSICIENS *italiens en médecins grotesques, suivis de HUIT MATASSINS*⁶⁷, *chantent ces paroles, soutenues de la symphonie d'un mélange d'instruments*, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC⁶⁸.

LES DEUX MUSICIENS

*Bon di, bon di, bon di,
Non vi lasciate uccidere
Dal dolor malinconico,
Noi vi faremo ridere
Col nostro canto harmonico,*

64 *L'inquiétude de changer de place*: le besoin continu de changer de place.

65 *Exhalante*: qui provoque l'hilarité.

66 *Accoiser*: rendre quoi, apaiser.

67 *Matassins*: danseurs armés, portant un corselet, une épée, un bouclier.

68 Dans le texte de 1670, l'indication de ce personnage manque en tête de cette scène. Nous corrigeons.

*Sol'per guarirvi
Siamo venuti qui
Bon di, bon di, bon di.*

PREMIER MUSICIEN

*Altro non è la pazzia
Che malinconia.
Il malato
Non è disperato,
Se vol pigliar un poco d'allegria
Altro non è la pazzia
Che malinconia.*

SECOND MUSICIEN

*Sù, cantate, ballate, ridete;
E se far meglio volete,
Quando sentite il delirio vicino,
Pigliate del vino,
E qualche volta un poco di tabac
Alegramente, Monsu Pourceaugnac⁶⁹.*

SCÈNE XI

L'APOTHICAIRE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, DEUX MUSICIENS, HUIT MATASSINS⁷⁰.

L'APOTHICAIRE.— Monsieur, voici un petit remède, un petit remède, qu'il vous faut prendre, s'il vous plaît, s'il vous plaît.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Comment? Je n'ai que faire de cela.

L'APOTHICAIRE.— Il a été ordonné, Monsieur, il a été ordonné.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah, que de bruit.

L'APOTHICAIRE.— Prenez-le, Monsieur, prenez-le: il ne vous fera point de mal, il ne vous fera point de mal.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah.

L'APOTHICAIRE.— C'est un petit clystère, un petit clystère, bénin, bénin; il est bénin, bénin: là, prenez, prenez, prenez, Monsieur; c'est pour déterger⁷¹, pour déterger, déterger...

Les deux Musiciens, accompagnés des Matassins et des instruments, dansent à l'entour de M. de Pourceaugnac, et s'arrêtant devant lui, chantent⁷²:

⁶⁹ «Bonjour, bonjour, bonjour: ne vous laissez pas mourir du mal mélancolique. Nous vous ferons rire avec notre chant harmonieux. Ce n'est que pour vous guérir que nous sommes venus. Bonjour, bonjour, bonjour./ La folie n'est que mélancolie. Le malade n'est pas désespéré s'il veut prendre un peu de divertissement. La folie n'est que mélancolie./ Allons, chantez, dansez, riez; et si vous voulez mieux faire, quand vous sentez approcher le délire, prenez du vin, et parfois un peu, un peu de tabac. Allons, gai, Monsieur de Pourceaugnac!»

⁷⁰ Le texte de 1670 ne mentionne que les deux premiers personnages en tête de cette scène. Nous corrigeons.

⁷¹ *Déterger*: nettoyer.

⁷² VAR. *s'arrêtant devant lui, chacun une seringue à la main, ils chantent.* (1682).

*Piglia-lo sù
Signor Monsu,
Piglia-lo, piglia-lo, piglia-lo sù,
Che non ti farà male,
Piglia-lo sù questo servitiale,
Piglia-lo sù
Signor Monsu,
Piglia-lo, piglia-lo, piglia-lo sù*⁷³.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *fuyant*.— Allez-vous-en au diable.

L'Apothicaire, les deux Musiciens, et les Matassins le suivent, tous une seringue en main. ⁷⁴.

⁷³ «Prends-le vite, Seigneur Monsieur, prends-le, prends-le, prends-le vite, il ne te fera point de mal, ce remède; prends-le vite, Seigneur Monsieur, prends-le, prends-le vite!»

⁷⁴ VAR. *L'Apothicaire, les deux Musiciens, et les Matassins le suivent. Monsieur de Pourceaugnac revient sur le théâtre poursuivi par tous ces gens, qui tous ont la seringue en main. Il y retrouve l'Apothicaire, qui lui veut donner le lavement; ce qui l'oblige à s'asseoir, et les deux Musiciens recommencent Piglia-lo sù, etc.; et les Matassins recommencent pareillement leur danse, comme ci-devant(1682).*

ACTE II, SCÈNE PREMIERE

SBRIGANI, PREMIER MÉDECIN.

PREMIER MÉDECIN.— Il a forcé tous les obstacles que j'avais mis; et s'est dérobé aux remèdes que je commençais de lui faire.

SBRIGANI.— C'est être bien ennemi de soi-même, que de fuir des remèdes aussi salutaires que les vôtres.

PREMIER MÉDECIN.— Marque d'un cerveau démonté, et d'une raison dépravée, que de ne vouloir pas guérir.

SBRIGANI.— Vous l'auriez guéri haut la main.

PREMIER MÉDECIN.— Sans doute, quand il y aurait eu complication de douze maladies.

SBRIGANI.— Cependant voilà cinquante pistoles bien acquises, qu'il vous fait perdre.

PREMIER MÉDECIN.— Moi, je n'entends point les perdre, et je prétends le guérir⁷⁵ en dépit qu'il en ait. Il est lié et engagé à mes remèdes, et je veux le faire saisir où je le trouverai, comme déserteur de la médecine, et infracteur de mes ordonnances.

SBRIGANI.— Vous avez raison, vos remèdes étaient un coup sûr⁷⁶, et c'est de l'argent qu'il vous vole.

PREMIER MÉDECIN.— Où puis-je en avoir des nouvelles?

SBRIGANI.— Chez le bon homme Oronte assurément, dont il vient épouser la fille, et qui ne sachant rien de l'infirmité de son gendre futur, voudra peut-être se hâter de conclure le mariage.

PREMIER MÉDECIN.— Je vais lui parler tout à l'heure.

SBRIGANI.— Vous ne ferez point mal.

PREMIER MÉDECIN.— Il est hypothéqué à mes consultations⁷⁷; et un malade ne se moquera pas d'un médecin.

SBRIGANI.— C'est fort bien dit à vous; et, si vous m'en croyez, vous ne souffrirez point qu'il se marie, que vous ne l'ayez pansé⁷⁸ tout votre souï.

PREMIER MÉDECIN.— Laissez-moi faire.

SBRIGANI.— Je vais de mon côté dresser une autre batterie, et le beau-père est aussi dupe que le gendre.

SCÈNE II

ORONTE, PREMIER MÉDECIN.

PREMIER MÉDECIN.— Vous avez, Monsieur, un certain Monsieur de Pourceaugnac, qui doit

⁷⁵ VAR. et je prétends (1682).

⁷⁶ *Un coup sûr*: un gain assuré.

⁷⁷ *Il est hypothéqué à mes consultations*: il est comme un immeuble grevé d'hypothèques en faveur de mes consultations.

⁷⁸ *Que vous ne l'ayez pansé*: sans que vous l'ayez traité.

épouser votre fille.

ORONTE.— Oui, je l'attends de Limoges, et il devrait être arrivé.

PREMIER MÉDECIN.— Aussi l'est-il, et il s'en est fui de chez moi, après y avoir été mis; mais je vous défends de la part de la médecine, de procéder au mariage que vous avez conclu, que je ne l'aie dûment préparé pour cela, et mis en état de procréer des enfants bien conditionnés et de corps et d'esprit.

ORONTE.— Comment donc?

PREMIER MÉDECIN.— Votre prétendu gendre⁷⁹ a été constitué mon malade: sa maladie qu'on m'a donné à guérir, est un meuble qui m'appartient, et que je compte entre mes effets; et je vous déclare que je ne prétends point⁸⁰ qu'il se marie, qu'au préalable il n'ait satisfait à la médecine, et subi les remèdes que je lui ai ordonnés.

ORONTE.— Il a quelque mal?

PREMIER MÉDECIN.— Oui.

ORONTE.— Et quel mal, s'il vous plaît?

PREMIER MÉDECIN.— Ne vous en mettez pas en peine.

ORONTE.— Est-ce quelque mal...

PREMIER MÉDECIN.— Les médecins sont obligés au secret: il suffit que je vous ordonne, à vous et à votre fille, de ne point célébrer, sans mon consentement, vos noces avec lui, sur peine d'encourir la disgrâce de la Faculté, et d'être accablés de toutes les maladies qu'il nous plaira.

ORONTE.— Je n'ai garde, si cela est, de faire le mariage.

PREMIER MÉDECIN.— On me l'a mis entre les mains, et il est obligé d'être mon malade.

ORONTE.— À la bonne heure.

PREMIER MÉDECIN.— Il a beau fuir, je le ferai condamner par arrêt à se faire guérir par moi.

ORONTE.— J'y consens.

PREMIER MÉDECIN.— Oui, il faut qu'il crève, ou que je le guérisse.

ORONTE.— Je le veux bien.

PREMIER MÉDECIN.— Et si je ne le trouve, je m'en prendrai à vous, et je vous guérirai au lieu de lui.

ORONTE.— Je me porte bien.

PREMIER MÉDECIN.— Il n'importe, il me faut un malade, et je prendrai qui je pourrai.

ORONTE.— Prenez qui vous voudrez, mais ce ne sera pas moi. Voyez un peu la belle raison.

SCÈNE III

SBRIGANI, *en marchand flamand*, ORONTE.

⁷⁹ *Votre prétendu gendre*: votre futur gendre.

⁸⁰ *Je ne prétends point*: je n'entends point, j'interdis.

SBRIGANI.— Montsir, avec le fostre permission, je suisse un trancher⁸¹ marchand flamane, qui foudrait bienne fous temandair un petit nouvel.

ORONTE.— Quoi, Monsieur?

SBRIGANI.— Mettez le fostre chapeau sur le teste, Montsir, si ve plaist.

ORONTE.— Dites-moi, Monsieur, ce que vous voulez.

SBRIGANI.— Moi le dire rien, Montsir, si fous le mettre pas le chapeau sur le teste.

ORONTE.— Soit. Qu'y a-t-il, Monsieur?

SBRIGANI.— Fous connaistre point en sti file un certe Montsir Oronte?

ORONTE.— Oui, je le connais.

SBRIGANI.— Et quel homme est-ile, Montsir, si ve plaist?

ORONTE.— C'est un homme comme les autres.

SBRIGANI.— Je vous temande, Montsir, s'il est un homme riche qui a du bienne?

ORONTE.— Oui.

SBRIGANI.— Mais riche beaucoup grandement, Montsir?

ORONTE.— Oui.

SBRIGANI.— J'en suis aise beaucoup, Montsir.

ORONTE.— Mais pourquoi cela?

SBRIGANI.— L'est, Montsir, pour un petit raisonne de conséquence pour nous.

ORONTE.— Mais encore, pourquoi?

SBRIGANI.— L'est, Montsir, que sti Montsir Oronte donne son fille en mariage à un certe Montsir de Pourcegnac.

ORONTE.— Hé bien.

SBRIGANI.— Et sti Montsir de Pourcegnac, Montsir, l'est un homme que doivre beaucoup grandement à dix ou douze marchanne flamane qui estre venu ici.

ORONTE.— Ce Monsieur de Pourceagnac doit beaucoup à dix ou douze marchands?

SBRIGANI.— Oui, Montsir; et depuis huitte mois, nous afoir obtenir un petit sentence contre lui, et lui à remettre à payer tou ce créanciers de sti mariage⁸² que sti Montsir Oronte donne pour son fille.

ORONTE.— Hon, hon, il a remis là à payer ses créanciers?

SBRIGANI.— Oui, Montsir, et avec un grant défotion⁸³ nous tous attendre sti mariage.

81 *Trancher*: étranger.

82 *Mariage* est pris ici au sens de dot.

83 *Un grant défotion* (une grande dévotion): une grande impatience (avec l'impatience du dévot attendant le retour des grandes fêtes).

ORONTE.— L'avis n'est pas mauvais. Je vous donne le bonjour.

SBRIGANI.— Je remercie, Montsir, de la faveur grande.

ORONTE.— Votre très humble valet.

SBRIGANI.— Je le suis, Montsir, obliger plus que beaucoup du bon nouvel que Montsir m'avoir donné⁸⁴.

Cela ne va pas mal; quittons notre ajustement de Flamand, pour songer à d'autres machines; et tâchons de semer tant de soupçons et de division entre le beau-père et le gendre, que cela rompe le mariage prétendu. Tous deux également sont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre; et entre nous autres fourbes de la première classe, nous ne faisons que nous jouer, lorsque nous trouvons un gibier aussi facile que celui-là.

SCÈNE IV

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— *Piglia-lo sù, piglia-lo sù, Signor Monsu.* Que diable est-ce là? Ah!

SBRIGANI.— Qu'est-ce, Monsieur, qu'avez-vous?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Tout ce que je vois, me semble lavement.

SBRIGANI.— Comment?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé dans ce logis à la porte duquel vous m'avez conduit?

SBRIGANI.— Non vraiment, qu'est-ce que c'est?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je pensais y être régalé comme il faut.

SBRIGANI.— Hé bien?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je vous laisse entre les mains de Monsieur. Des médecins habillés de noir. Dans une chaise. Tâter le pouls. Comme ainsi soit. Il est fou. Deux gros joufflus. Grands chapeaux. *Bon di, bon di.* Six pantalons. Ta, ra, ta, ta: Ta, ra, ta, ta. *Alegramente Monsu Pourceaugnac.* Apothicaire. Lavement. Prenez, Monsieur, prenez, prenez. Il est bénin, bénin, bénin. C'est pour déterger, pour déterger, déterger. *Piglia-lo sù, Signor Monsu, piglia-lo, piglia-lo, piglia-lo sù.* Jamais je n'ai été si soûl de sottises.

SBRIGANI.— Qu'est-ce que tout cela veut dire?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Cela veut dire que cet homme-là, avec ses grandes embrassades, est un fourbe qui m'a mis dans une maison pour se moquer de moi, et me faire une pièce⁸⁵.

SBRIGANI.— Cela est-il possible?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Sans doute, ils étaient une douzaine de possédés après mes chausses; et j'ai eu toutes les peines du monde à m'échapper de leurs pattes.

SBRIGANI.— Voyez un peu, les mines sont bien trompeuses! Je l'aurais cru le plus affectionné

⁸⁴ VAR. (*Il ôte sa barbe et dépouille l'habit de Flamand qu'il a par-dessus le sien.*) (1682)

⁸⁵ *Me faire une pièce*: me jouer un tour, me faire un affront.

de vos amis. Voilà un de mes étonnements, comme il est possible qu'il y ait des fourbes comme cela dans le monde.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ne sens-je point le lavement? Voyez, je vous prie.

SBRIGANI.— Eh il y a quelque petite chose qui approche de cela.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— J'ai l'odorat et l'imagination toute remplie de cela, et il me semble toujours que je vois une douzaine de lavements qui me couchent en joue.

SBRIGANI.— Voilà une méchanceté bien grande! et les hommes sont bien traîtres et scélérats!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Enseignez-moi, de grâce, le logis de Monsieur Oronte; je suis bien aise d'y aller tout à l'heure.

SBRIGANI.— Ah, ah, vous êtes donc de complexion amoureuse, et vous avez ouï parler que ce Monsieur Oronte a une fille...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui, je viens l'épouser.

SBRIGANI.— L'é... L'épouser?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui.

SBRIGANI.— En mariage?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— De quelle façon donc?

SBRIGANI.— Ah c'est une autre chose, et je vous demande pardon.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Qu'est-ce que cela veut dire?

SBRIGANI.— Rien.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Mais encore?

SBRIGANI.— Rien, vous dis-je; j'ai un peu parlé trop vite.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je vous prie de me dire ce qu'il y a là-dessous.

SBRIGANI.— Non, cela n'est pas nécessaire.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— De grâce.

SBRIGANI.— Point, je vous prie de m'en dispenser.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Est-ce que vous n'êtes pas de mes amis?

SBRIGANI.— Si fait, on ne peut pas l'être davantage.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vous devez donc ne me rien cacher.

SBRIGANI.— C'est une chose où il y va de l'intérêt du prochain.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Afin de vous obliger à m'ouvrir votre cœur, voilà une petite bague que je vous prie de garder pour l'amour de moi.

SBRIGANI.— Laissez-moi consulter un peu si je le puis faire en conscience. C'est un homme qui cherche son bien, qui tâche de pourvoir sa fille le plus avantageusement qu'il est possible, et il ne faut nuire à personne. Ce sont des choses qui sont connues à la vérité, mais j'irai les

découvrir à un homme qui les ignore, et il est défendu de scandaliser⁸⁶ son prochain. Cela est vrai; mais d'autre part voilà un étranger qu'on veut surprendre, et qui de bonne foi vient se marier avec une fille qu'il ne connaît pas, et qu'il n'a jamais vue; un gentilhomme plein de franchise, pour qui je me sens de l'inclination, qui me fait l'honneur de me tenir pour son ami, prend confiance en moi, et me donne une bague à garder pour l'amour de lui. Oui, je trouve que je puis vous dire les choses sans blesser ma conscience; mais tâchons de vous les dire le plus doucement qu'il nous sera possible, et d'épargner les gens le plus que nous pourrons. De vous dire que cette fille-là mène une vie déshonnête, cela serait un peu trop fort; cherchons pour nous expliquer, quelques termes plus doux. Le mot de galante aussi n'est pas assez; celui de coquette achevée, me semble propre à ce que nous voulons, et je m'en puis servir, pour vous dire honnêtement ce qu'elle est.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— L'on me veut donc prendre pour dupe?

SBRIGANI.— Peut-être dans le fond n'y a-t-il pas tant de mal que tout le monde croit; et puis il y a des gens, après tout, qui se mettent au-dessus de ces sortes de choses, et qui ne croient pas que leur honneur dépende...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je suis votre serviteur, je ne me veux point mettre sur la tête un chapeau comme celui-là, et l'on aime à aller le front levé dans la famille des Pourceaugnac.

SBRIGANI.— Voilà le père.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ce vieillard-là?

SBRIGANI.— Oui, je me retire.

SCÈNE V

ORONTE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Bonjour, Monsieur, bonjour.

ORONTE.— Serviteur, Monsieur, serviteur.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vous êtes Monsieur Oronte, n'est-ce pas?

ORONTE.— Oui.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Et moi, Monsieur de Pourceaugnac.

ORONTE.— À la bonne heure.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Croyez-vous, Monsieur Oronte, que les Limosins soient des sots?

ORONTE.— Croyez-vous, Monsieur de Pourceaugnac, que les Parisiens soient des bêtes?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vous imaginez-vous, Monsieur Oronte, qu'un homme comme moi soit affamé de femme?

ORONTE.— Vous imaginez-vous, Monsieur de Pourceaugnac, qu'une fille comme la mienne soit si affamée de mari?

SCÈNE VI

⁸⁶ *Scandaliser*: diffamer, décrier.

JULIE, ORONTE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

JULIE.— On vient de me dire, mon père, que Monsieur de Pourceaugnac est arrivé. Ah le voilà sans doute, et mon cœur me le dit. Qu'il est bien fait! qu'il a bon air! et que je suis contente d'avoir un tel époux! Souffrez que je l'embrasse, et que je lui témoigne...

ORONTE.— Doucement, ma fille, doucement.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Tudieu, quelle galante! Comme elle prend feu d'abord!

ORONTE.— Je voudrais bien savoir, Monsieur de Pourceaugnac, par quelle raison vous venez...

Julie s'approche de M. de Pourceaugnac, le regarde d'un air languissant, et lui veut prendre la main.

JULIE.— Que je suis aise de vous voir! et que je brûle d'impatience...

ORONTE.— Ah, ma fille, ôtez-vous de là, vous dis-je.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ho, ho, quelle égrillarde!

ORONTE.— Je voudrais bien, dis-je, savoir par quelle raison, s'il vous plaît, vous avez la hardiesse de...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vertu de ma vie!

ORONTE, *à part*.— Encore, Qu'est-ce à dire cela?

JULIE.— Ne voulez-vous pas que je caresse l'époux que vous m'avez choisi?

ORONTE.— Non: rentrez là-dedans.

JULIE.— Laissez-moi le regarder.

ORONTE.— Rentrez, vous dis-je.

JULIE.— Je veux demeurer là, s'il vous plaît.

ORONTE.— Je ne veux pas, moi; et si tu ne rentres tout à l'heure, je...

JULIE.— Hé bien, je rentre.

ORONTE.— Ma fille est une sotte, qui ne sait pas les choses.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Comme nous lui plaisons!

ORONTE.— Tu ne veux pas te retirer?

JULIE.— Quand est-ce donc que vous me marierez avec Monsieur?

ORONTE.— Jamais; et tu n'es pas pour lui.

JULIE.— Je le veux avoir, moi, puisque vous me l'avez promis.

ORONTE.— Si je te l'ai promis, je te le dépromets.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Elle voudrait bien me tenir.

JULIE.— Vous avez beau faire, nous serons mariés ensemble en dépit de tout le monde.

ORONTE.— Je vous en empêcherai bien tous deux, je vous assure. Voyez un peu quel

*vertigo*⁸⁷ lui prend.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Mon Dieu, notre beau-père prétendu, ne vous fatiguez point tant; on n'a pas envie de vous enlever votre fille, et vos grimaces n'attraperont rien.

ORONTE.— Toutes les vôtres n'auront pas grand effet.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Vous êtes-vous mis dans la tête que Léonard de Pourceaugnac soit un homme à acheter chat en poche? Et qu'il n'ait pas là-dedans quelque morceau de judiciaire⁸⁸ pour se conduire, pour se faire informer de l'histoire du monde, et voir en se mariant, si son honneur a bien toutes ses sûretés?

ORONTE.— Je ne sais pas ce que cela veut dire: mais vous êtes-vous mis dans la tête, qu'un homme de soixante et trois ans ait si peu de cervelle, et considère si peu sa fille, que de la marier avec un homme qui a ce que vous savez, et qui a été mis chez un médecin pour être pansé?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— C'est une pièce que l'on m'a faite, et je n'ai aucun mal.

ORONTE.— Le médecin me l'a dit lui-même.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Le médecin en a menti; je suis gentilhomme, et je le veux voir l'épée à la main.

ORONTE.— Je sais ce que j'en dois croire, et vous ne m'abuserez pas là-dessus, non plus que sur les dettes que vous avez assignées sur le mariage de ma fille.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Quelles dettes?

ORONTE.— La feinte ici est inutile, et j'ai vu le marchand flamand, qui, avec les autres créanciers, a obtenu depuis huit mois sentence contre vous.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Quel marchand flamand? quels créanciers? quelle sentence obtenue contre moi?

ORONTE.— Vous savez bien ce que je veux dire.

SCÈNE VII

LUCETTE, ORONTE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

LUCETTE⁸⁹.— Ah! tu es assy, et à la fy yeu te trobi après abé fait tant de passés. Podes-tu, scélérat, podes-tu sousteni ma bisto⁹⁰?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Qu'est-ce que veut cette femme-là?

LUCETTE.— Que te boli⁹¹, infame! Tu fas semblan de nou me pas connouysse, et nou rougisses pas, impudent que tu sios, tu ne rougisses pas de me beyre? Nou sabi pas, Moussur, saquos bous dont m'an dit que bouillo espousa la fillo⁹²; may yeu bous declari que yeu soun sa fenno, et que y a set ans, Moussur, qu'en passan à Pezenas el auguet l'adresse dambé sas

87 *Vertigo*: «mot burlesque pour dire caprice soudain» (Dictionnaire de Richelet).

88 *Judiciaire*: faculté de juger, discernement.

89 VAR. *contrefaisant la Languedocienne*. (1682).

90 «Ah! te voilà, et à la fin je te trouve après avoir fait tant de pas. Peux-tu scélérat, peux-tu soutenir ma vue?»

91 «Ce que je te veux?»

92 «Je ne sais pas, Monsieur, si c'est vous dont on m'a dit qu'il voulait épouser la fille.»

mignardisos, commo sap tapla fayre⁹³, de me gaigna lou cor, et m'oubligel praquel mouyen⁹⁴ à ly douna la man per l'espousa.

ORONTE.— Oh, Oh.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Que diable est-ce ci?

LUCETTE.— Lou trayté me quitel⁹⁵ très ans après, sul preteste de quelques affayres que l'apelabon dins soun païs, et despey noun ly resçauput quaso de noubelo⁹⁶; may dins lou tens qui soungeabi lou mens, m'an dounat abist, que begnio dins aquesto bilo⁹⁷, per se remarida danbé un autro jouena fillo, que sous parens ly an proucurado, sensse saupré res⁹⁸ de sou prumié mariatge. Yeu ay tout quitat en diligensso, et me souy rendudo dins aqueste loc lou pu leau qu'ay pouscut⁹⁹, per m'oupousa en aquel criminel mariatge, et confondre as elys de tout le mounde¹⁰⁰ lou plus méchant day hommes.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Voilà une étrange effrontée!

LUCETTE.— Impudent, n'as pas honte de m'injuria, alloc d'estre¹⁰¹ confus day reproches secrets que ta conssiensso te deu fayre?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Moi, je suis votre mari?

LUCETTE.— Infame, gausos-tu¹⁰² dire lou contrari? He tu sabes be, per ma penno, que n'es que trop bertat; et plaguesso al Cel qu'aco nou fougesso pas, et que m'auquesso layssado dins l'estat d'innoussenço et dins la tranquillitat oun moun amo bibio daban que tous charmes et tas trounpariés oun m'en benguesson malhurousomen fayre sourty¹⁰³; yeu nou serio pas reduito à fayré lou tristé perssounatgé qu'yeu fave presentomen; à beyre un marit cruel mespresa touto l'ardou que yeu ay per el, et me laissa sensse cap de pietat abandonado à las mourtéles doulous que yeu ressenty de sas perfidos acciûs¹⁰⁴.

ORONTE.— Je ne saurais m'empêcher de pleurer. Allez, vous êtes un méchant homme.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je ne connais rien à tout ceci.

SCÈNE VIII

NÉRINE *en Picarde*, LUCETTE, ORONTE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

93 «Qu'en passant à Pézenas il eut l'adresse, avec ses mignardises, comme il sait si bien faire...»

94 «Et m'obligea par ce moyen...»

95 «Le traître me quitta...»

96 «Et depuis je n'en ai pas reçu de nouvelles.»

97 «On me donna avis qu'il venait dans cette ville...»

98 «Sans savoir rien...»

99 «Et me suis rendue dans ce lieu le plus tôt que j'ai pu...»

100 «Aux yeux de tout le monde...»

101 «Au lieu d'être...»

102 «Oses-tu...»

103 «Où mon âme vivait avant que tes charmes et tes tromperies ne m'en vinssent malheureusement faire sortir.»

104 «À voir un mari cruel mépriser toute l'ardeur que j'ai pour lui, et me laisser sans aucune pitié abandonnée aux mortelles douleurs que j'ai ressenties de ses perfides actions.»

NÉRINE¹⁰⁵.— Ah je n'en pis plus, je sis toute essoflée. Ah finfaron, tu m'as bien fait courir, tu ne m'écaperas mie. Justiche, justiche; je boute empeschement au mariage. Chés mon mery¹⁰⁶, Monsieur, et je veux faire pindre che bon pindar-là.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Encore!

ORONTE.— Quel diable d'homme est-ce ci?

LUCETTE.— Et que boulés-bous dire, ambe bostre empachomen, et bostro pendarié¹⁰⁷? Quaquel homo es bostre marit?

NÉRINE.— Oui, medeme, et je sis sa femme.

LUCETTE.— Aquo es faus, aquos yeu que soun sa fenno¹⁰⁸; et se deû estre pendut, aquo sera yeu que lou faray penjat.

NÉRINE.— Je n'entains mie che baragoin-là.

LUCETTE.— Yeu bous disy que yeu soun sa fenno.

NÉRINE.— Sa femme?

LUCETTE.— Oy.

NÉRINE.— Je vous dis que chest my, encore in coup, qui le sis.

LUCETTE.— Et yeu bous sousteni yeu, qu'aquos yeu.

NÉRINE.— Il y a quatre ans qu'il m'a éposée.

LUCETTE.— Et yeu set ans y a que m'a preso per fenno.

NÉRINE.— J'ay des gairants de tout cho que je dy.

LUCETTE.— Tout mon païs lo sap¹⁰⁹.

NÉRINE.— No ville en est témoin.

LUCETTE.— Tout Pézenas a bist¹¹⁰ nostre mariatge.

NÉRINE.— Tout Chin-Quentin a assisté à no noche.

LUCETTE.— Nou y a res de tan beritable¹¹¹.

NÉRINE.— Il gn'y a rien de plus chertain.

LUCETTE.— Gausos-tu dire lou contrari, valisquos¹¹²?

105 VAR. NERINE, *contrefaisant la Picarde*. (1682).

106 «C'est mon mari...»

107 «Et que voulez-vous dire avec votre empêchement et votre pendaison?»

108 «C'est moi qui suis sa femme...»

109 «Tout mon pays le sait.»

110 *A bist*: a vu.

111 «Il n'y a rien de si véritable.»

112 «Oses-tu dire le contraire, veillaque?» (*veillaque*: injure espagnole, équivalant à *coquin*).

NÉRINE.— Est-che que tu me démaintiras, méchaint homme?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Il est aussi vrai l'un que l'autre.

LUCETTE.— Quaign'inpudensso! Et coussy¹¹³, miserable, nou te soubenes plus de la pauro Françon, et del paure Jeanet, que soun lous fruits de nostre mariatge?

NÉRINE.— Bayez un peu l'insolence. Quoy? tu ne te souviens mie de chette pauvre ainfain, no petite Madelaine, que tu m'as laichée pour gaige de ta foy?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Voilà deux impudentes carognes!

LUCETTE.— Beny Françon, beny, Jeanet, beny, toustou, beny, toustoune¹¹⁴, beny fayre beyre à un payre dénaturat la duretat qu'el a per nautres¹¹⁵.

NÉRINE.— Venez, Madelaine, me n'ainfain¹¹⁶, venez-ves-en ichy faire honte à vo père de l'inpudainche qu'il a.

JEANET, FANCHON, MADELAINE.— Ah mon papa, mon papa, mon papa.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Diantre soit des petits fils de putains.

LUCETTE.— Coussy, trayte, tu nou sios pas dins la darnière confusiu, de ressaupre à tal tous enfants¹¹⁷, et de ferma l'aureillo à la tendressso paternello? Tu nou m'escaperas pas, infame, yeu te boli seguy per tout, et te reproucha ton crime jusquos à tant que me sio beniado, et que t'ayo fayt penia, couqui, te boli fayré penia¹¹⁸.

NÉRINE.— Ne rougis-tu mie de dire ches mots-là, et d'estre insainsible aux caresses de chette pauvre ainfain? Tu ne te sauveras mie de mes pattes; et en dépit de tes dains¹¹⁹, je feray bien voir que je sis ta femme, et je te feray pindre.

LES ENFANTS, *tous ensemble*.— Mon papa, mon papa, mon papa.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Au secours, au secours, où fuirai-je? Je n'en puis plus.

ORONTE.— Allez, vous ferez bien de le faire punir, et il mérite d'être pendu.

SCÈNE IX

SBRIGANI.— Je conduis de l'œil toutes choses, et tout ceci ne va pas mal. Nous fatiguerons tant notre provincial, qu'il faudra, ma foi, qu'il déguerpisse.

SCÈNE X

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

113 «Et ainsi...»

114 «Viens Fanchon, viens, Jeanet, viens, mon mignon, viens, ma mignonne...»

115 «Qu'il a pour nous autres.»

116 «Mon enfant...»

117 «Et ainsi, traître, tu n'es pas dans la dernière confusion de recevoir de la sorte tes enfants...»

118 «Jusqu'à ce que je me sois vengée et que je t'ai fait pendre; coquin, je veux te faire pendre.»

119 «En dépit de tes dents...»: Quoi que tu fasses, malgré toi.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah je suis assommé. Quelle peine! Quelle maudite ville! Assassiné de tous côtés!

SBRIGANI.— Qu'est-ce, Monsieur, est-il encore arrivé quelque chose?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui. Il pleut en ce pays des femmes et des lavements.

SBRIGANI.— Comment donc?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Deux carognes de baragouineuses me sont venues accuser de les avoir épousées toutes deux, et me menacent de la justice.

SBRIGANI.— Voilà une méchante affaire, et la justice en ce pays-ci est rigoureuse en diable contre cette sorte de crime.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Oui: mais quand il y aurait information, ajournement, décret, et jugement obtenu par surprise, défaut et contumace, j'ai la voie de conflit de juridiction, pour temporiser et venir aux moyens de nullité qui seront dans les procédures¹²⁰.

SBRIGANI.— Voilà en parler dans tous les termes; et l'on voit bien, Monsieur, que vous êtes du métier.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Moi, point du tout, je suis gentilhomme.

SBRIGANI.— Il faut bien pour parler ainsi, que vous ayez étudié la pratique.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Point, ce n'est que le sens commun qui me fait juger que je serai toujours reçu à mes faits justificatifs, et qu'on ne me saurait condamner sur une simple accusation, sans un récolement¹²¹ et confrontation avec mes parties.

SBRIGANI.— En voilà du plus fin encore.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ces mots-là me viennent sans que je les sache.

SBRIGANI.— Il me semble que le sens commun d'un gentilhomme peut bien aller à concevoir ce qui est du droit et de l'ordre de la justice; mais non pas à savoir les vrais termes de la chicane.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ce sont quelques mots que j'ai retenus en lisant les romans.

SBRIGANI.— Ah fort bien.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Pour vous montrer que je n'entends rien du tout à la chicane, je vous prie de me mener chez quelque avocat pour consulter mon affaire.

SBRIGANI.— Je le veux, et vais vous conduire chez deux hommes fort habiles; mais j'ai auparavant à vous avertir de n'être point surpris de leur manière de parler; ils ont contracté du barreau certaine habitude de déclamation, qui fait que l'on dirait qu'ils chantent, et vous prendrez pour musique tout ce qu'ils vous diront.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Qu'importe comme ils parlent, pourvu qu'ils me disent ce que je veux savoir.

¹²⁰ L'*information* est l'instruction du procès; l'*ajournement* (sommation de comparaître un certain jour) est une des trois variétés de *décret*, ou ordonnance du juge; la *surprise* est une tromperie, et le *défaut* est, comme la *contumace*, le fait de ne pas comparoir en justice. Les autres termes utilisés par Pourceaugnac sont encore employés aujourd'hui.

¹²¹ Le *récolement* est la relecture des dispositions faites par les témoins et éventuellement leur correction.

SCÈNE XI

SBRIGANI, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, DEUX AVOCATS *musiciens*, dont l'un parle fort lentement, et l'autre fort vite, accompagnés de DEUX PROCUREURS et de DEUX SERGENTS.

L'AVOCAT, traînant ses paroles:

*La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.*

L'AVOCAT BREDOUILLEUR:

*Votre fait
Est clair et net;
Et tout le droit
Sur cet endroit
Conclut tout droit.
Si vous consultez nos auteurs,
Législateurs et glossateurs,
Justinian, Papinian,
Ulpian et Tribonian,
Fernand, Rebuffe, Jean Imole,
Paul, Castre, Julian, Barthole,
Jason, Alciat, et Cujas,
Ce grand homme si capable;
La polygamie est un cas
Est un cas pendable.*

*Tous les peuples policés,
Et bien sensés;
Les Français, Anglais, Hollandais,
Danois, Suédois, Polonais,
Portugais, Espagnols, Flamands,
Italiens, Allemands,
Sur ce fait tiennent loi semblable,
Et l'affaire est sans embarras;
La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.*

Monsieur de Pourceaugnac les bat. Deux Procureurs et deux Sergents dansent une entrée, qui finit l'acte.

ACTE III, SCÈNE PREMIERE

ÉRASTE, SBRIGANI.

SBRIGANI.— Oui, les choses s'acheminent où nous voulons; et comme ses lumières sont fort petites, et son sens le plus borné du monde, je lui ai fait prendre une frayeur si grande de la sévérité de la justice de ce pays, et des apprêts qu'on faisait déjà pour sa mort, qu'il veut prendre la fuite; et pour se dérober avec plus de facilité aux gens que je lui ai dit qu'on avait mis pour l'arrêter aux portes de la ville, il s'est résolu à se déguiser, et le déguisement qu'il a pris est l'habit de femme.

ÉRASTE.— Je voudrais bien le voir en cet équipage.

SBRIGANI.— Songez de votre part à achever la comédie; et tandis que je jouerai mes scènes avec lui, allez-vous-en... (*Il lui parle à l'oreille.*) Vous entendez bien?

ÉRASTE.— Oui.

SBRIGANI.— Et lorsque je l'aurai mis où je veux...

ÉRASTE.— Fort bien.

SBRIGANI.— Et quand le père aura été averti par moi...

ÉRASTE.— Cela va le mieux du monde.

SBRIGANI.— Voici notre demoiselle: allez vite, qu'il ne nous voie ensemble.

SCÈNE II

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *en femme*, SBRIGANI.

SBRIGANI.— Pour moi, je ne crois pas qu'en cet état on puisse jamais vous connaître, et vous avez la mine comme cela, d'une femme de condition.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Voilà qui m'étonne, qu'en ce pays-ci les formes de la justice ne soient point observées.

SBRIGANI.— Oui, je vous l'ai déjà dit, ils commencent ici par faire pendre un homme, et puis ils lui font son procès.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Voilà une justice bien injuste.

SBRIGANI.— Elle est sévère comme tous les diables, particulièrement sur ces sortes de crimes.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Mais quand on est innocent?

SBRIGANI.— N'importe, ils ne s'enquêtent point de cela; et puis ils ont en cette ville une haine effroyable pour les gens de votre pays, et ils ne sont point plus ravis que de voir pendre un Limosin.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Qu'est-ce que les Limosins leur ont fait?

SBRIGANI.— Ce sont des brutaux, ennemis de la gentillesse et du mérite des autres villes. Pour moi, je vous avoue que je suis pour vous dans une peur épouvantable; et je ne me consolerais de ma vie, si vous veniez à être pendu.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ce n'est pas tant la peur de la mort qui me fait fuir, que de ce qu'il est fâcheux à un gentilhomme d'être pendu, et qu'une preuve comme celle-là ferait

tort à nos titres de noblesse¹²².

SBRIGANI.— Vous avez raison, on vous contesterait après cela le titre d'écuyer. Au reste, étudiez-vous, quand je vous mènerai par la main, à bien marcher comme une femme, et à prendre le langage et toutes les manières d'une personne de qualité.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Laissez-moi faire, j'ai vu les personnes du bel air; tout ce qu'il y a, c'est que j'ai un peu de barbe.

SBRIGANI.— Votre barbe n'est rien, et il y a des femmes qui en ont autant que vous. Ça, voyons un peu comme vous ferez. Bon.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Allons donc, mon carrosse; où est-ce qu'est mon carrosse? Mon Dieu! qu'on est misérable d'avoir des gens comme cela! Est-ce qu'on me fera attendre toute la journée sur le pavé, et qu'on ne me fera point venir mon carrosse?

SBRIGANI.— Fort bien.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Holà! ho! cocher, petit laquais! Ah! petit fripon, que de coups de fouet je vous ferai donner tantôt! Petit laquais, petit laquais! Où est-ce donc qu'est ce petit laquais? Ce petit laquais ne se trouvera-t-il point? Ne me fera-t-on point venir ce petit laquais? Est-ce que je n'ai point un petit laquais dans le monde?

SBRIGANI.— Voilà qui va à merveille; mais je remarque une chose, cette coiffe est un peu trop déliée¹²³; j'en vais querir une un peu plus épaisse, pour vous mieux cacher le visage, en cas de quelque rencontre.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Que deviendrai-je cependant¹²⁴?

SBRIGANI.— Attendez-moi là. Je suis à vous dans un moment; vous n'avez qu'à vous promener.

SCÈNE III

DEUX SUISSES, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

PREMIER SUISSE¹²⁵.— Allons, dépêchons, camarade, ly faut allair tous deux nous à la Crève pour regarter un peu chousticier sti Monsiu de Porcegnac qui l'a esté contané par ortonance à l'estre pendu par son cou.

SECOND SUISSE.— Ly faut nous loër un fenestre pour foir sti choustice.

PREMIER SUISSE.— Ly disent que l'on fait tesjà planter un grand potence tout neuve pour ly accrocher sti Porcegnac.

SECOND SUISSE.— Ly sira, mon foy! un grand plaisir, d'y regarter pendre sti Limosin.

PREMIER SUISSE.— Oui, te ly foir gambiller les pieds en haut tefant tout le monde.

SECOND SUISSE.— Ly est un plaiçant trole, oui; ly disent que c'estre marié troy foye.

PREMIER SUISSE.— Sti tiable ly vouloir troy femmes à ly tout seul; ly est bien assez t'une.

¹²² Les nobles étaient décapités; les seuls roturiers étaient pendus.

¹²³ *Trop déliée*: trop fine.

¹²⁴ *Cependant*: pendant ce temps.

¹²⁵ Pendant ces sept premières répliques, les «Suisse» apostés par Sbrigani font semblant de ne pas voir Pourceaugnac déguisé en femme.

SECOND SUISSE.— Ah! pon chour, Mameselle.

PREMIER SUISSE.— Que faire fous là tout seul?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— J'attends mes gens, Messieurs.

SECOND SUISSE.— Ly est belle, par mon foy!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Doucement, Messieurs.

PREMIER SUISSE.— Fous, Mameselle, fouloir finir réchour fous à la Crève? Nous faire foir à fous un petit pendement pien choly.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je vous rends grâce.

SECOND SUISSE.— L'est un gentilhomme limosin, qui sera pendu chantiment à un grand potence.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je n'ai pas de curiosité.

PREMIER SUISSE.— Ly est là un petit teton qui l'est trole.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Tout beau.

PREMIER SUISSE.— Mon foy! moy couchair pien afec fous.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah! c'en est trop, et ces sortes d'ordures-là ne se disent point à une femme de ma condition.

SECOND SUISSE.— Laisse, toy; l'est moy qui le veut couchair afec elle pour mon pistole.

PREMIER SUISSE.— Moy ne fouloir pas laisser.

SECOND SUISSE.— Moy ly fouloir, moy.

Ils le tirent avec violence.

PREMIER SUISSE.— Moy ne faire rien.

SECOND SUISSE.— Toy l'afoir menty.

PREMIER SUISSE.— Party, toy l'afoir menty toy-même.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Au secours! À la force!

SCÈNE IV

UN EXEMPT, DEUX ARCHERS, PREMIER ET SECOND SUISSE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

L'EXEMPT.— Qu'est-ce? quelle violence est-ce là? et que voulez-vous faire à Madame? Allons, que l'on sorte de là, si vous ne voulez que je vous mette en prison.

PREMIER SUISSE.— Party, pon¹²⁶, toy ne l'afoir point.

SECOND SUISSE.— Party, pon aussi, toy ne l'afoir point encore.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je vous suis bien obligée, Monsieur, de m'avoir délivrée de ces insolents.

¹²⁶ Party, pon: pardi, bon!

L'EXEMPT.— Ouais! voilà un visage qui ressemble bien à celui que l'on m'a dépeint.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ce n'est pas moi, je vous assure.

L'EXEMPT.— Ah, ah! qu'est-ce que veut dire¹²⁷...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Je ne sais pas.

L'EXEMPT.— Pourquoi donc dites-vous cela?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Pour rien.

L'EXEMPT.— Voilà un discours qui marque quelque chose, et je vous arrête prisonnier.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Eh! Monsieur, de grâce.

L'EXEMPT.— Non, non: à votre mine, et à vos discours, il faut que vous soyez ce Monsieur de Pourceaugnac que nous cherchons, qui se soit déguisé de la sorte; et vous viendrez en prison tout à l'heure.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Hélas!

SCÈNE V

L'EXEMPT, ARCHERS, SBRIGANI, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

SBRIGANI.— Ah Ciel! que veut dire cela?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ils m'ont reconnu.

L'EXEMPT.— Oui, oui, c'est de quoi je suis ravi.

SBRIGANI.— Eh! Monsieur, pour l'amour de moi: vous savez que nous sommes amis il y a longtemps; je vous conjure de ne le point mener en prison.

L'EXEMPT.— Non; il m'est impossible.

SBRIGANI.— Vous êtes homme d'accommodement; n'y a-t-il pas moyen d'ajuster cela avec quelques pistoles?

L'EXEMPT, à ses archers.— Retirez-vous un peu.

SBRIGANI, à Monsieur de Pourceaugnac.— Il faut lui donner de l'argent pour vous laisser aller; faites vite.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah maudite ville!

SBRIGANI.— Tenez, Monsieur.

L'EXEMPT.— Combien y a-t-il?

SBRIGANI.— Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

L'EXEMPT.— Non, mon ordre est trop exprès.

SBRIGANI.— Mon Dieu! attendez. (À M. de Pourceaugnac.) Dépêchez, donnez-lui-en encore autant.

¹²⁷ VAR. Ah, ah! qu'est-ce que je veux dire? (1682).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Mais...

SBRIGANI.— Dépêchez-vous, vous dis-je, et ne perdez point de temps: vous auriez un grand plaisir, quand vous seriez pendu.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.— Ah!

SBRIGANI.— Tenez, Monsieur.

L'EXEMPT.— Il faut donc que je m'enfue avec lui; car il n'y aurait point ici de sûreté pour moi. Laissez-le-moi conduire, et ne bougez d'ici.

SBRIGANI.— Je vous prie donc d'en avoir un grand soin.

L'EXEMPT.— Je vous promets de ne le point quitter, que je ne l'aie mis en lieu de sûreté.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, à *Sbrigani*.— Adieu. Voilà le seul honnête homme que j'ai trouvé en cette ville.

SBRIGANI.— Ne perdez point de temps; je vous aime tant, que je voudrais que vous fussiez déjà bien loin. Que le Ciel te conduise! Par ma foi! voilà une grande dupe. Mais voici...

SCÈNE VI

ORONTE, SBRIGANI.

SBRIGANI.— Ah! quelle étrange aventure! Quelle fâcheuse nouvelle pour un père! Pauvre Oronte, que je te plains! Que diras-tu? et de quelle façon pourras-tu supporter cette douleur mortelle?

ORONTE.— Qu'est-ce? Quel malheur me présages-tu?

SBRIGANI.— Ah! Monsieur, ce perfide de Limosin, ce traître de Monsieur de Pourceaugnac vous enlève votre fille.

ORONTE.— Il m'enlève ma fille!

SBRIGANI.— Oui: elle en est devenue si folle, qu'elle vous quitte pour le suivre, et l'on dit qu'il a un caractère¹²⁸ pour se faire aimer de toutes les femmes.

ORONTE.— Allons vite à la justice. Des archers après eux!

SCÈNE VII

ÉRASTE, JULIE, SBRIGANI, ORONTE.

ÉRASTE.— Allons, vous viendrez malgré vous, et je veux vous remettre entre les mains de votre père. Tenez, Monsieur, voilà votre fille que j'ai tirée de force d'entre les mains de l'homme avec qui elle s'enfuyait; non pas pour l'amour d'elle, mais pour votre seule considération; car après l'action qu'elle a faite, je dois la mépriser, et me guérir absolument de l'amour que j'avais pour elle.

ORONTE.— Ah! infâme que tu es!

ÉRASTE.— Comment? me traiter de la sorte, après toutes les marques d'amitié que je vous ai données! Je ne vous blâme point de vous être soumise aux volontés de Monsieur votre père: il

¹²⁸ *Un caractère*: un talisman.

est sage et judicieux dans les choses qu'il fait, et je ne me plains point de lui de m'avoir rejeté pour un autre. S'il a manqué à la parole qu'il m'avait donnée, il a ses raisons pour cela. On lui a fait croire que cet autre est plus riche que moi de quatre ou cinq mille écus; et quatre ou cinq mille écus est¹²⁹ un denier considérable, et qui vaut bien la peine qu'un homme manque à sa parole; mais oublier en un moment toute l'ardeur que je vous ai montrée, vous laisser d'abord enflammer d'amour pour un nouveau venu, et le suivre honteusement sans le consentement de Monsieur votre père, après les crimes qu'on lui impute, c'est une chose condamnée de tout le monde, et dont mon cœur ne peut vous faire d'assez sanglants reproches.

JULIE.— Hé bien! oui, j'ai conçu de l'amour pour lui, et je l'ai voulu suivre, puisque mon père me l'avait choisi pour époux. Quoi que vous me disiez, c'est un fort honnête homme; et tous les crimes dont on l'accuse, sont faussetés épouvantables.

ORONTE.— Taisez-vous! Vous êtes une impertinente, et je sais mieux que vous ce qui en est.

JULIE.— Ce sont sans doute des pièces¹³⁰ qu'on lui fait, et c'est peut-être lui qui a trouvé cet artifice pour vous en dégoûter.

ÉRASTE.— Moi, je serais capable de cela!

JULIE.— Oui, vous.

ORONTE.— Taisez-vous! vous dis-je; vous êtes une sottie.

ÉRASTE.— Non, non, ne vous imaginez pas que j'aie aucune envie de détourner ce mariage, et que ce soit ma passion qui m'ait forcé à courir après vous. Je vous l'ai déjà dit, ce n'est que la seule considération que j'ai pour Monsieur votre père, et je n'ai pu souffrir qu'un honnête homme comme lui fût exposé à la honte de tous les bruits qui pourraient suivre une action comme la vôtre.

ORONTE.— Je vous suis, Seigneur Éraste, infiniment obligé.

ÉRASTE.— Adieu, Monsieur. J'avais toutes les ardeurs du monde d'entrer dans votre alliance, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour obtenir un tel honneur; mais j'ai été malheureux, et vous ne m'avez pas jugé digne de cette grâce. Cela n'empêchera pas que je ne conserve pour vous les sentiments d'estime et de vénération où votre personne m'oblige; et si je n'ai pu être votre gendre, au moins serai-je éternellement votre serviteur.

ORONTE.— Arrêtez, Seigneur Éraste; votre procédé me touche l'âme, et je vous donne ma fille en mariage.

JULIE.— Je ne veux point d'autre mari que Monsieur de Pourceaugnac.

ORONTE.— Et je veux, moi, tout à l'heure, que tu prennes le Seigneur Éraste. Ça, la main.

JULIE.— Non, je n'en ferai rien.

ORONTE.— Je te donnerai sur les oreilles.

ÉRASTE.— Non, non, Monsieur, ne lui faites point de violence, je vous en prie.

ORONTE.— C'est à elle à m'obéir, et je sais me montrer le maître.

ÉRASTE.— Ne voyez-vous pas l'amour qu'elle a pour cet homme-là? et voulez-vous que je possède un corps dont un autre possédera le cœur?

ORONTE.— C'est un sortilège qu'il lui a donné, et vous verrez qu'elle changera de sentiment

¹²⁹ L'expression *quatre ou cinq mille écus* est considérée comme un tout; de là le verbe au singulier (cf. *Mélicerte*, vers 209).

¹³⁰ *Des pièces*: de mauvaises farces.

avant qu'il soit peu. Donnez-moi votre main. Allons.

JULIE.— Je ne...

ORONTE.— Ah que de bruit! Çà, votre main, vous dis-je. Ah, ah, ah!

ÉRASTE.— Ne croyez pas que ce soit pour l'amour de vous que je vous donne la main; ce n'est que de Monsieur votre père dont je suis amoureux, et c'est lui que j'épouse.

ORONTE.— Je vous suis beaucoup obligé; et j'augmente de dix mille écus le mariage¹³¹ de ma fille. Allons, qu'on fasse venir le notaire pour dresser le contrat.

ÉRASTE.— En attendant qu'il vienne, nous pouvons jouir du divertissement de la saison, et faire entrer les masques que le bruit des noces de Monsieur de Pourceaugnac a attirés ici de tous les endroits de la ville.

SCÈNE VIII

PLUSIEURS MASQUES *de toutes les manières, dont les uns occupent plusieurs balcons, et les autres sont dans la place, qui, par plusieurs chansons et diverses danses et jeux, cherchent à se donner des plaisirs innocents.*

UNE ÉGYPTIENNE

*Sortez, sortez de ces lieux,
Soucis, Chagrins et Tristesse;
Venez, venez, Ris et Jeux,
Plaisirs, Amour, et Tendresse.
Ne songeons qu'à nous réjouir:
La grande affaire est le plaisir.*

CHŒUR DES MUSICIENS

*Ne songeons qu'à nous réjouir:
La grande affaire est le plaisir.*

L'ÉGYPTIENNE

*À me suivre tous ici
Votre ardeur est non commune,
Et vous êtes en souci
De votre bonne fortune.
Soyez toujours amoureux:
C'est le moyen d'être heureux.*

UN ÉGYPTIEN

*Aimons jusques au trépas,
La raison nous y convie:
Hélas! si l'on n'aimait pas,
Que serait-ce de la vie?
Ah! perdons plutôt le jour
Que de perdre notre amour.*

Tous deux en dialogue:

L'ÉGYPTIEN

¹³¹ *Mariage: dot.*

Les biens,

L'ÉGYPTIENNE

La gloire,

L'ÉGYPTIEN

Les grandeurs,

L'ÉGYPTIENNE

Les sceptres qui font tant d'envie,

L'ÉGYPTIEN

Tout n'est rien, si l'amour n'y mêle ses ardeurs.

L'ÉGYPTIENNE

Il n'est point, sans l'amour, de plaisir dans la vie.

TOUS DEUX, ensemble

*Soyons toujours amoureux:
C'est le moyen d'être heureux.*

LE PETIT CHŒUR chante après ces deux derniers vers

*Sus, sus, chantons tous ensemble,
Dansons, sautons, jouons-nous.*

UN MUSICIEN seul, habillé en noble vénitien

*Lorsque pour rire on s'assemble,
Les plus sages, ce me semble,
Sont ceux qui sont les plus fous.*

TOUS ensemble

*Ne songeons qu'à nous réjouir:
La grande affaire est le plaisir.*

ENTRÉE DE BALLET, composée de deux Vieilles, deux Scaramouches, deux Pantalons, deux Docteurs et deux Arlequins.